



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



21 janvier 2025

RENTRÉE SCOLAIRE 2025 :

470 postes supprimés dans le 1er degré :
INACCEPTABLE !

CARTE SCOLAIRE



SNUDI
FO 13
BOUCHES DU RHÔNE

Lors du CSA ministériel du 17 janvier, la ministre Borne a confirmé certaines annonces qui avaient déjà été fuité par voie de presse. Elle voudrait notamment qu'on applaudisse l'annulation des 4000 suppressions de postes d'enseignants ... Mais comment se "réjouir" de la suppression de 470 postes dans le 1er degré alors que la situation explose partout et que nos conditions de travail ne cessent de se dégrader ?

Pour certaines académies, il s'agit d'une véritable saignée : -120 postes à Lille, -110 à Paris, -64 à Nancy-Metz, -64 à Reims, -63 à Lyon...

L'académie d'Aix-Marseille serait "épargnée" avec une dotation de +39 !

39 postes à se répartir entre les départements de l'académie... encore des miettes !

D'après les documents préparatoires du CSA académique, **les Bouches du Rhône devraient obtenir +35 postes**, ce qui n'empêchera pas le DASEN des Bouches du Rhône de procéder à **plusieurs dizaines de fermetures** pour compenser des ouvertures là où la situation le nécessitera !

Cette dotation ne permettra pas d'abandonner la brigade de remplacement, d'abaisser le nombre d'élèves par classe, d'augmenter le nombre de postes d'enseignants spécialisés pour prendre en charge les élèves à besoins particuliers qui se retrouvent par défaut dans les classes banales (24.000 actuellement au niveau national).

Par ailleurs, la ministre Borne **poursuit l'acte 2 de l'école inclusive en renforçant les PAS** (Pôles d'Appui à la Scolarité) en allouant 100 ETP pour leur généralisation dans tous les départements.

Cette structure, qui remplace les PIAL, a engendré le chaos, la colère et l'indignation auprès des collègues là où ils ont été expérimentés (Aisne, Côte d'Or, Eure-et-Loir et Var). L'objectif est de faire sortir un maximum d'élèves du champ du handicap et donc de diminuer le nombre d'élèves notifiés par la MDPH. C'est faire des économies sur le dos des plus fragiles !

Quant aux **2000 postes d'AESH** créés, chacun sait qu'ils ne trouveront pas d'entrepreneurs tant que le gouvernement n'accordera pas un vrai salaire et un vrai statut. C'est déjà le cas actuellement avec des postes AESH vacants qui ne sont pas pourvus, malgré la multiplication des commissions d'entretien à la DSDEN 13...

Pour justifier les suppressions et les non-crédation de postes, le Premier ministre Bayrou explique : "*on n'arrive pas à recruter !*" De qui se moque-t-il ? N'est ce pas largement dû au gel du point d'indice décidé par le président Macron et les différents ministres de l'Education nationale qui se sont succédés, malgré l'inflation galopante et aux contre-réformes successives ?

Concernant ces contre-réformes, la ministre s'inscrit dans la continuité : Tout est maintenu ! Parcoursup, "choc des savoirs", réforme de la voie pro, acte 2 de l'école inclusive...

[\[Communiqué du SNUDI-FO du 17 janvier\]](#)

Le SNUDI-FO maintient toutes ces revendications !



- *Annulation des 470 suppressions de postes dans le 1er degré*
- *Création de tous les postes nécessaires pour baisser les effectifs par classe*
- *Abondement de la brigade de remplacement pour assurer tous les remplacements dès le 1er jour d'absence d'un collègue*
- *Abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, abandon des PAS et des PIAL*
- *Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH !*

Faites-nous remonter vos chiffres !

Le SNUDI FO invite les collègues à lister dans leur école les besoins en postes, en classes et à faire remonter toutes les informations pour préparer la mobilisation nécessaire en direction de la DSDEN 13, en lien avec les parents et les élus locaux pour la satisfaction de toutes les revendications.

Un préavis de grève tribunal national jusqu'au 31 mars pour couvrir toutes les actions décidées par les collègues avec leurs organisations syndicales.

Défendez votre école, avec vos chiffres actualisés.

Le SNUDI-FO 13 invite les collègues à remplir la fiche enquête carte scolaire, si ce n'est pas déjà fait, pour transmettre au syndicat les éléments indispensables à la défense de leur école.



Calendrier prévisionnel Carte scolaire 2025

CSA académique : mercredi 29/01,
répartition des +36 postes dans les 4
départements

GT CSASD 13 : jeudi 30/01
Présentation du projet de carte
(ouvertures/fermetures) par le
DASEN

CASD 13 : jeudi 6/02
Vote du projet de carte scolaire avec
organisations syndicales

CDEN 13 : 5/03
Vote de la carte scolaire avec les
organisations syndicales, les
fédérations de parents d'élèves, les
représentants des élus locaux



Vos délégués FO
"carte scolaire"

cartescoilaire@snudifo13.org



**Franck
NEFF**
Brigade REP+
Marseille 14ème
07.62.54.13.13



Vannina PELONE
Adjointe
Marseille 2ème
07.81.69.89.38



SYNDICALISATION 2025, C'EST PARTI !

Vous pouvez dès à présent adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

[Téléchargez le bulletin 2025]



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

